

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3704**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Économie de la construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Claude Bernard - Lyon 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'économiste de la construction calcule les quantités et les prix pour les entreprises, les maîtres d'œuvre ; il est chargé de définir les coûts dès la prévision des programmes jusqu'à la réalisation finale des travaux. Ces professionnels ont des missions d'ingénierie économique, d'assistance aux investisseurs français et internationaux. Ils doivent gérer les coûts d'investissement, de maintenance et d'exploitation. Ils rencontrent désormais les différents intervenants techniques, financiers et juridiques impliqués sur un chantier. Ils procèdent à l'élaboration technique d'un 'projet' d'ouvrage ou d'installation. Ils déterminent de manière globale ou provisoire les procédés techniques, les méthodes d'organisation et le coût afin de constituer un avant-projet de la future opération de construction. Ils interviennent également pour effectuer l'étude d'exécution, réexaminent systématiquement les calculs et les méthodes et fixent ainsi les conditions de réalisation de la construction.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur du bâtiment et des travaux publics.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Economiste de la construction dans le BTP

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Identifier et traiter les problèmes :

Droit ; systèmes d'information comptable ; fiscalité

- Appréhender les aspects réglementaires et techniques :

Economie de la construction ; gestion du patrimoine ; qualité ; bâtiments intelligents ; techniques de construction

- Comprendre et analyser l'environnement professionnel :

Economie générale ; secteur de la construction ; urbanisme et architecture ; communication en français et en anglais

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-lyon1.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**